

**Intervention de Raymond BERARD aux Journées ABES
Mercredi 26 mai 2010**

1) Les chiffres de l'année 2009

- Sudoc

Volumétrie en hausse

Consultation du catalogue en baisse sensible

PSI : - 20%

CCFr : - 13%

Explication partielle : interrogation automatisée part robots débranchée plusieurs mois en 2009. Evolution 2010 à suivre attentivement.

- Star

2009 : enfin le décollage !

1800 Thèses ses déposées

25 établissements en production (sur 90 déployés)

- Calames

Consultation Calames : +78% en 1 an (1,5 M pages vues)

2) Réalisations de l'année 2009-2010

*** Sudoc**

- Nouvelle convention Sudoc

Plus grande liberté des BU pour l'utilisation de leurs notices.

5 usages clés identifiés pour lesquels nous avons obtenu l'autorisation de la plupart de nos fournisseurs

-> Vous n'aurez plus à demander à l'ABES l'autorisation de donner vos notices à une autre bibliothèque ou de les charger sur un réseau régional ou thématique

- WorldCat

Nouvel appel à candidatures lancé : inclut les établissements déployés depuis le 1^{er} appel à candidatures

Vous pouvez utiliser les API WorldCat pour améliorer les fonctionnalités de vos OPAC

*** Nouvelles applications**

- Webstats

Le développement de la V2 va commencer : comparaisons entre ILN et statistiques par logins sur l'activité de catalogage

- Numes

Démarrage lent (100 fonds en mai).

- Signets des universités

Contributeurs et signets x 2 en 1 an (2000 signets, 100 contributeurs)

- Fichier central des thèses

L'interface actuelle, héritée de Paris 10, est appelée à disparaître en 2011. Elle sera intégrée au Portail des thèses

*** Ressources pédagogiques**

Expérimentation WebDewey (indexation des ressources pédagogiques numériques)

Projet conjoint SDTICE-ABES

14 établissements testeurs.

Conditions : indexation en Suplom.fr, ouverture des ressources hors de l'établissement

3) Projets en chantier

*** Portail des thèses**

Nom de domaine acheté : www.theses.fr

Retard pris du à des absences momentanées dans l'équipe.

Déploiement du nouveau Star (socle du portail) à partir du 22 septembre.

Insister sur les partenariats (CCSD, Thesa, ABG, ANRT, AMUE etc...)

Importance de la dimension économique du projet :

- Travail avec APIE (Agence du patrimoine immatériel de l'Etat) sur les problématiques juridiques, la valorisation de la base de données, la création et valorisation de nouveaux services à valeur ajoutée pour les entreprises (étude marketing)

->quel modèle économique pour faire vivre le portail une fois la phase projet terminée ?

- Contacts avec les acteurs économiques : MEDEF (ABES invitée à l'Université d'été du MEDEF, début septembre, espace « business innovation ». thématique 2010 : « vers le numérique »)

*** Sudoc**

API Sudoc

Phase 1 : exemplarisation automatique. Fait

Phase 2 : Ouverture des autorités du Sudoc

Ouverture très prochaine de l'interface

Applications ABES (Star, Calames)

Partenaires enseignement supérieur / recherche : ORI-OAI, Autres

SudocAd

Rappel du projet : automatiser le lien entre les notices bibliographiques agrégées par le métaportail Adonis (Isidore) et les autorités Sudoc « personnes physiques » préalablement traduites en RDF.

1^{er} financement de 10 000 € en 2009. Nous sommes en attente de la confirmation du financement 2010 pour pouvoir engager la suite. Une réunion de travail début juin permettra d'y voir plus clair.

Conventionnement sur objectifs des Centres Régionaux du Sudoc-PS

Nouveau rôle de l'ABES : celui de structuration politique des réseaux

Révision radicale du principe d'affectation des moyens : passer d'une logique technique et quantitative à une logique de projets pour :

- favoriser l'ancrage des CR dans leur territoire (logiques multipartenariales, notamment SRL) – point d'ancrage : les PCP (plans de conservation partagée)

- mieux positionner les CR dans les projets politiques des établissements

L'ABES a préparé le terrain : convention cadre avec FILL (Fédération interrégionale pour le livre et la lecture) (puis BnF ?)

8 établissements dans la vague 2010 (Auvergne, Aquitaine, PACA Marseille, Limousin Rhône-Alpes Lyon, Droit, Art, LSH). Les 24 autres suivront en 2011.

Une partie du financement restera basée sur les critères techniques mais dans une proportion bien moindre (actuellement : 82%). Le reste sur projets, discutés sur place avec les directeurs et responsables CR (trouver le curseur entre

objectifs ABES et établissements). Nous comptons sur les directeurs pour se saisir de ce dossier !

Nous plaçons des espoirs dans cette démarche projet notamment pour les CR qui affichent une activité aujourd'hui dérisoire.

Les financements ABES restent modestes (150 K€ par an). Ils ont un effet levier (avec apports établissements et partenaires régionaux).

Aujourd'hui, 3 CR touchent à eux seuls plus du tiers des crédits, 4 perçoivent une somme inférieure à 1000 €.

Les financements sont appelés à évoluer. Le sens de la démarche n'est pas d'aboutir à une reconduction des financements actuels.

Groupe de travail PEB (Prêt entre bibliothèques)

C'est la dernière chance du réseau PEB, dont la baisse d'activité se poursuit année après année.

Tout a été dit, le temps des études est terminé (cf étude Six et Dix, 2006).

L'avenir est entre nos mains, on ne peut plus attendre que quelqu'un d'autre prenne les décisions à notre place (même si le soutien attentif du MESR est nécessaire). Si échec, ce sera notre échec à tous.

2 logiques :

- celle des gros établissements STM, pour lequel il existe un marché solvable. Certains ont déjà mis en place des outils de diffusion
- celles des autres disciplines, attentives au tarif (puisque aucun labo ne paie pour eux).

Etat des réflexions : un guichet unique, reposant sur SUPEB.

La priorité : disposer d'un outil mutualisé de diffusion des documents numérisés, respectueux des droits de propriété intellectuelle.

Piste à explorer : celle de WorldCat (Resource Discovery) pour le prêt à l'international (fait par réseau bavarois)

*** Autres projets**

Assistance externe

Une interface unique pour l'assistance

➔ Fermeture de tous les autres canaux (messagerie, téléphone)

Ouverture imminente

Charte qualité rédigée en concertation avec l'AURA (Association de utilisateurs des réseaux ABES) (délais de réponse)

*** Ressources électroniques**

- Portage ERMS Couperin
- Autres points sur partenariat ABES/Couperin
 - Prochain contrat Elsevier :
 - ABES propose de porter seule tout le GC (au lieu de 3 factures). Facteur de simplification. Susceptible de peser sur les conditions de la négociation ?
 - Recours à un négociateur professionnel (JISC Collections)
 - Licences nationales : quel rôle pour l'ABES ?
 - 1^{er} versement de crédits en 2009
 - ABES « invité » du comité technique (comme INIST et BnF)
 - ABES prête à mettre son expertise reconnue d'acheteur au bénéfice de la communauté universitaire

- Signalement

Voir graphique « Sudoc par support » : faible place des ressources électroniques
Abandon de la piste allemande du ZDB

Arrivée en septembre d'un nouveau conservateur chargé d'étudier les conditions de faisabilité d'un adossement du Sudoc à une base de connaissance du type de celle envisagée pour l'ERMS.

Enjeu : que le Sudoc puisse jouer un rôle dans le signalement des ressources électroniques. Périodiques aujourd'hui. Mais extension aux livres électroniques dont l'accès au niveau du chapitre relève de la même problématique

*** Cartomundi**

Vous avez du lire les annonces d'ouverture de Cartomundi.

Pas d'avancée en ce qui concerne le Sudoc. Des tests vont être menés par les équipes de M. Arnaud.

*** Projets en gestation (Sudoc)**

Sudoc mobile

L'ABES a été approchée par l'UNR Paris Ile de France pour créer une version mobile du catalogue Sudoc dans le cadre du projet « Mon université numérique mobile » (accès à des informations et services numériques universitaires).

Convention rédigée

Cahier des charges fonctionnel rédigé

Pas de date de mise en production (calendriers ABES et UNR PIdF pas forcément en phase).

Il n'est pas question de proposer l'intégralité des services et des fonctionnalités actuellement disponibles, mais de s'en tenir à une offre adaptée à une consultation de courte durée.

Une version site web mobile est la solution envisagée. Le développement d'une application mobile pour Iphone et autres smartphones est écarté pour le moment.

Collection Analysis

Plusieurs bibliothèques ont manifesté leur intérêt pour «Collection Analysis ». Nous envisageons de lancer cet été un appel à manifestation d'intérêt en vue de négocier ce service avec OCLC.

Le coût n'est pas insignifiant :

Abonnement annuel calculé selon le nombre de localisations (« holdings ») + forfait de 500 USD.

Exemples :

Petite bibliothèque (moins de 50 000 localisations) : 600 USD /an

Coût pour la plus grosse bibliothèque : 9000 USD/an

C'est pourquoi l'utilisation de CA ne peut s'envisager que dans le cadre d'un projet précis (exemple : construction d'une carte documentaire à l'échelle d'un bassin documentaire)

- Pré-requis

* Signalement des collections dans WorldCat.org

* Présence de la langue dans les zones Marc de données fixes des descriptions bibliographiques (008 Marc21 pos.35-37).

* Présence des codes de format dans le guide (positions 6 et 7), produisant le type de matériel.

* Et surtout utilisation dans le corps de la notice d'une des classifications sur laquelle « OCLC Conspectus » construit les sujets permettant l'analyse des collections (LC, Dewey, NLM).

Questions que nous vous poserons :

- quelles sont les bibliothèques qui veulent exploiter les statistiques de WCA ?
- Quelles sont leurs attentes?
- Quelles sont les comparaisons que ces bibliothèques veulent mettre en œuvre ? (Comparaisons individuelles de collections entre bibliothèques similaires, comparaisons à l'intérieur d'une même région, comparaison entre groupes de bibliothèques, en France ou à l'étranger)

En effet, Collection Analysis offre deux modes d'utilisation :

- Soit des comparaisons « bibliothèque à bibliothèque » et avec WorldCat.
- Soit des comparaisons illimitées entre groupes de bibliothèques similaires de 2 à 5 bibliothèques maximum (leurs fonds sont alors agrégés) :

Extension des abonnements à la base HPB (Heritage of the printed book) du CERL

L'extension au-delà du périmètre des 8 bibliothèques initiales est envisagé, sous réserve d'une évaluation positive de l'utilisation de HPB pendant l'année écoulée.

4) Transfert de missions du MESR à l'ABES

* Réseaux coopératifs (1 poste au 1^{er} janvier, 1 au 1^{er} septembre)

- Modernisation PEB et conventionnement sur objectifs des CR Sudoc PS (Jean-Philippe Aynié)

Déjà exposé plus haut

- Signalement des ressources électroniques (Benjamin Bober)

Déjà exposé plus haut

* Normalisation documentaire (1^{er} avril) (Philippe Le Pape)

Cette mission couvre bien sûr la normalisation catalographique (coordination des demandes d'évolution des formats Unimarc émanant du réseau Sudoc auprès du Comité Français Unimarc (CFU))

Mais ce n'est qu'un des aspects de la mission qui porte sur toute la normalisation dans le secteur documentaire au travers des commissions de normalisation concernées (commissions françaises et commissions internationales : ISO, IFLA)

Catalogage et métadonnées

Interopérabilité technique

Numérotation et identification

Evaluation des résultats

Management de l'information et des documents

Conservation des documents (CN 10, ne figurant pas en annexe)

Autres aspects :

- Liaison entre la CG 46 et le GC 36 (technologies de l'information appliquées à l'enseignement) pour les métadonnées TICE, plate formes d'archives ouvertes, GT Suplom.fr)
- Sensibiliser le réseau des bibliothèques aux enjeux de la normalisation documentaire et à la participation aux travaux de normalisation.
- Assurer la promotion de la normalisation dans les champs concernés ci-dessus auprès des BU
- Assurer des formations sur la normalisation
- Rechercher et identifier de nouveaux besoins sur le terrain au sein des BU

➔ La rubrique « normes et standards » du site web (ex-MESR) est en cours de transfert sur le site web de l'ABES

* Rétroconversions (1^{er} septembre) (A-L Mennessier)

- Sudoc : étude bilan des rétros. Pas de nouvelles opérations en 2010
- Calames : L'ABES continuera les opérations du plan pluriannuel initiées en 2009 (compléments au CGM). 150 K€ par an sur 3 ans.

Concernées :

Bibliothèques de la 1^{ère} vague (suite du financement en 2010)
 2^{ème} chantier ouvert à partir de septembre : lancement enquête sur les besoins des autres établissements du 1^{er} cercle et ceux du 2^{ème} cercle. Financements en 2011.

La programmation s'appuiera bien sûr sur le dépouillement de l'enquête Patrimoine

* Thèses

Guide du doctorant, bordereaux etc .. ;

NB : Les questions juridiques continuent à renaître du MESR

* 5^{ème} poste (attendu pour le 1^{er} janvier 2011)

Ces missions ne correspondent pas à une extension du périmètre d'intervention de l'ABES : normalisation, réseaux, rétroconversion, thèses : nous restons dans le noyau de compétences de l'ABES. Ce qui change, c'est la nature de l'intervention de l'ABES : elle n'agit plus en simple opérateur technique de décisions prises à un autre niveau (maître d'œuvre) , mais assume un rôle de maîtrise d'ouvrage.

Cas de :

- la rétroconversion (l'ABES intervenait en assistance technique ; désormais, elle attribue les financements)
- du conventionnement des CR,
- de la modernisation du PEB
- de la normalisation (coordination du dispositif enseignement supérieur)

Bien entendu elle ne décide pas arbitrairement mais en concertation avec le MESR (qui attribue les moyens et en concertation avec la communauté pour les décisions engageant l'avenir (GT, AURA). La décision finale revenant au CA.

Mon souci : conserver le cap et ne pas diluer l'action de l'ABES dans de multiples directions tous azimuts. Pourquoi ?

- Parce que nos compétences portent avant tout sur les métadonnées

- Parce que nos moyens (humains et financiers) ne nous permettent pas d'investir d'autres champs.

Fermer la porte à des diversifications ?

Non mais à condition qu'en soient bien explorées les incidences en matière d'effectifs et d'acquisition de nouvelles compétences.

En quoi nos relations avec vous en sont-elles modifiées ?

Avec cette évolution nous avons encore plus de devoirs envers vous. Ce qui se manifeste par une concertation accrue (via vos associations : AURA, ADBU, Couperin), des groupes de travail sur les sujets qui engagent l'avenir.

Faut-il revoir les statuts de l'ABES ?

Rappel : le CA compte 12 membres délibérants dont 5 représentants des établissements dont 2 présidents d'universités proposés par la CPU. Selon une règle non écrite, les 3 autres représentent l'AURA, l'ADBU et Couperin.

Le poids des établissements dans les décisions du CA est donc significatif.

Il s'agit d'un CA resserré qui fonctionne bien.

Sauf événement nouveau, la révision de statuts ne me semble pas un objectif prioritaire : bien souvent, de telles révisions ne constituent qu'une mise en cohérence avec les évolutions des établissements.

La politique nationale d'IST : quelles incidences sur l'ABES ?

Une mesure simple et efficace a été prise: la présidence commune par M. Jean-Pierre Finance du CA de l'ABES et de Couperin. En quelques mois, cela a permis de rapprocher l'ABES et Couperin et de faire progresser plusieurs dossiers (ERMS, négociation marché Elsevier 2011->).

L'autonomie des universités pourrait faire craindre un affaiblissement des actions collectives. Comme l'a montré l'intervention de Klaus Ceynowa, cette autonomie ne signifie pas la fin du collectif. L'exigence de mutualisation n'en est que plus forte. L'enjeu, c'est de concilier une mutualisation voulue et pilotée par les établissements avec les orientations données par l'Etat.

5) Gouvernance

*** Conseil d'administration**

Renouvellement en 2010 des personnalités qualifiées

Renouvellement des 2 présidents (M. Finance et Mme Lemardeley)

Remplacement de MM/Mmes Girard, Cavalier, Touchelay. Maintien de la règle non écrite de la représentation de l'AURA, ADBU, Couperin.

Depuis la création de la MISTRD (commune à DGEIP et DGRI), plus de représentation distincte DGEIP et DGRI : le représentant de la MISTRD a 2 voix.

*** Conseil scientifique**

- Mission

Instance consultative qui a pour vocation d'émettre des avis et recommandations sur les orientations de l'ABES, dans une démarche prospective.

Incidences des usages du numérique

Evolution des métadonnées

Web sémantique

Impact des technologies sur l'offre de services

Importance de la mise en perspective internationale (2 membres étrangers)

Apport des chercheurs

Il est vraisemblable que l'on atteindra très rapidement les limites du champ d'intervention de l'ABES car le numérique efface les frontières traditionnelles.

- Mode de travail

Le CS travaillera sur des commandes du CA

Il pourra proposer au CA de se saisir de certaines questions. Ces propositions doivent être validées par la CA.

- Principes de composition (16 membres)

3 membres travaillant dans des organismes partenaires de l'ABES

2 professionnels étrangers

4 chercheurs

5 professionnels de la documentation (4 BU, 1 EPST)

2 représentants des personnels de l'ABES (personnels scientifiques, personnels ingénieurs)

Assistent de droit au CS : président CA, directeur ABES, responsable DEP

- Nominations

Membres désignés par le CA

Nomination à titre personnel (compétences, expertise, expérience), pas institutionnel

- Fonctionnement

Pas de vote

6) Partenariats France/étranger

L'ABES ne peut limiter son action au seul cadre franco-français.

Nous avons cette dernière année engagé des partenariats actifs avec des organismes européens/internationaux :

- Réseaux européens (RERO, réseaux allemands, CBUC)

- OCLC

- IFLA

- CERL

- Dart Europe (portail thèses européennes)

- ND LTD: Networked Digital Library of Theses and Dissertations

Nous essayons d'investir les instances décisionnelles de ces organisations pour peser sur leurs orientations.

Mégalomanie de l'ABES ? Je me souviens avoir lu, en ce qui concerne OCLC, que l'ABES avait des exigences démesurées par rapport à son poids réel. Pourtant, j'estime que notre présence a permis de peser sur certaines décisions (notamment sur la nouvelle politique d'utilisation des notices OCLC, au travers de ma participation au RUPC : Record Use Policy Council)

7) Projet d'établissement

- Actions réalisées au 24 mai 2010

96 actions

58 réalisées

15 en cours

22 non engagées

1 échec

Objectif 1: Offrir des catalogues de qualité, ergonomiques et évolutifs

15 actions

6 réalisées

4 en cours

5 non engagées

Objectif 2: Développer le réseau et l'associer à la définition de la politique et des projets de l'ABES

21 actions

13 réalisées

4 en cours

4 non engagées

Objectif 3: Faciliter l'accès aux ressources documentaires des universités

17 actions

8 réalisées

5 en cours

3 non engagées

1 échec

Objectif 4: Mettre à la disposition des établissements des outils et services garants d'un fonctionnement optimal

22 actions

14 réalisées

1 en cours

7 non engagées

Objectif 5 : Améliorer la gestion de l'ABES

18 actions

14 réalisées

1 en cours

3 non engagées

Objectif 6: Mieux insérer l'ABES dans son environnement politique, universitaire et de recherche

3 actions

3 réalisées

- Préparation du projet d'établissement (PE) 2011-2014
D'abord réaliser le bilan du PE 2008-2010.

Souhait : que le prochain PE soit une véritable contractualisation, pluriannuelle, sur le modèle de celui des universités

Méthodologie d'élaboration : réflexion en cours. Concilier :

Démarche collaborative

Participation des personnels, des réseaux, d'experts externes

Contribution du CS et du CA

8) Difficultés

* Hausse du nombre de contractuels (graphique). Cela ne me soucie pas : l'ABES peut fonctionner et se développer avec des agents non fonctionnaires. L'apport d'agents venant du privé est enrichissant pour l'Agence.

* Le problème : difficultés de recrutement des informaticiens (impossibilité de recruter en CDI). L'ABES ne peut pas proposer des conditions d'embauche qui la rendent compétitive avec le privé sur le marché du travail. Nous travaillons à des solutions.